Imprimer

Paris publie le marché pour l’aménagement du parc Chapelle Charbon

Image

La mairie de Paris a publié, le 20 septembre 2018, un marché pour les travaux d'aménagement du parc Chapelle Charbon (18e arr.) qui doit voir le jour au sein d'une ZAC de 11 ha.

La première phase du projet Chapelle Charbon prévoit, sur près de 7 ha, la création d'un parc d'environ 4,5 ha et un programme d'environ 35 000 m2 de surface de plancher (SDP), comprenant quelque 450 logements (50 % sociaux), des surfaces d'activité et/ou de commerce (2 500 m²) et un groupe scolaire (3 800 m2). Celle-ci sera réalisée en deux temps avec, tout d'abord, les trois premiers hectares du parc qui seront ouverts au public avant 2020 ainsi que la mise en œuvre du programme immobilier ; puis l'hectare et demi supplémentaire de parc, après la libération des emprises de chantier de la liaison CDG express à l'horizon 2023.

La fin du chantier de cette ligne de transport entre la gare de l'Est et Paris-Charles de Gaulle permettra d'amorcer une seconde phase d'aménagement de cette ZAC pilotée par Paris-Batignolles aménagement. La libération de foncier supplémentaire et la mutation de la zone d'activité CAP 18 (après 2023) permettront l'extension du parc jusqu'au cours d'Aubervilliers et le développement de programmes mixtes.

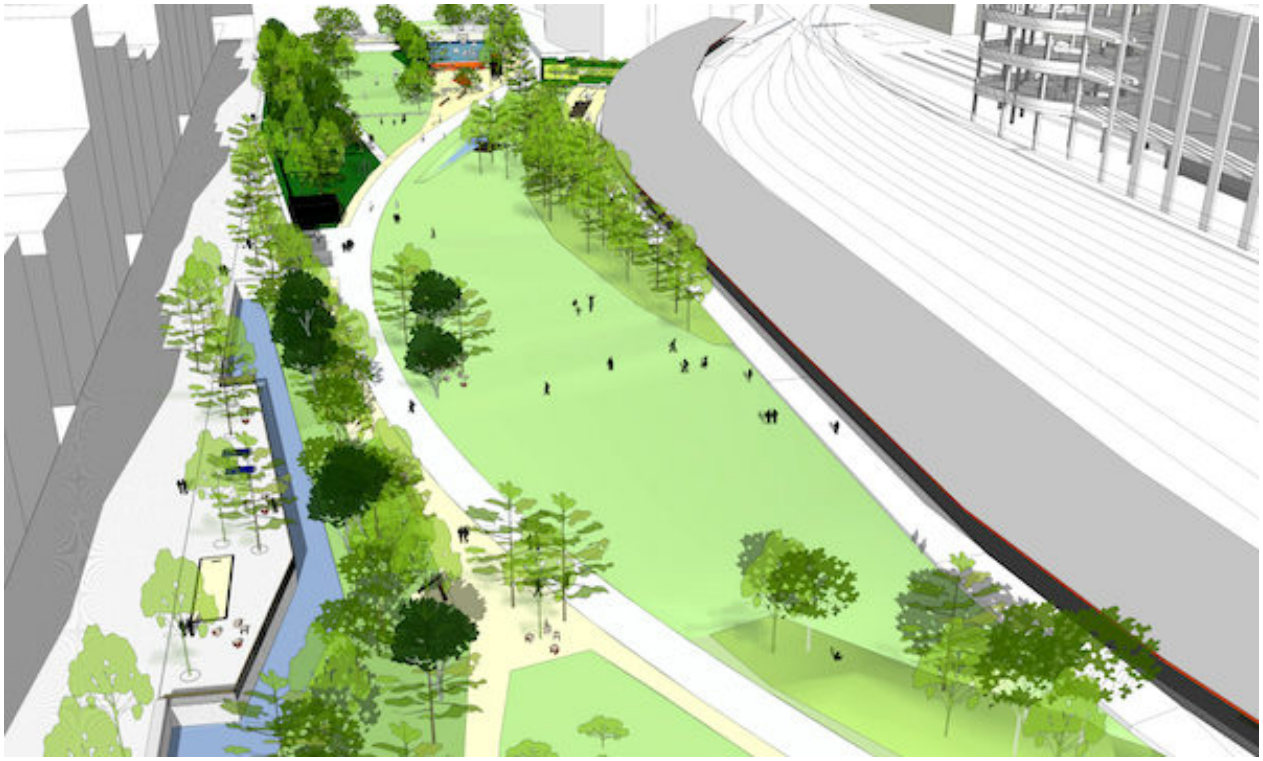

Ce parc doit « contribuer à fabriquer de nouvelles continuités végétales entre Paris et les communes riveraines, et s'inscrire dans des réseaux d'échelles territoriales diverses (le canal, les rives des

voies ferrées, les grands espaces verts du nord de la métropole, etc.) », indique l'avis de marché. La consultation lancée pour son aménagement, à laquelle il est possible de répondre jusqu'au 13 novembre, est divisée en quatre lots :

- lot 1 : génie civil / VRD / serrurerie ;
- lot 2 : plantations/arrosage ;
- lot 3 : bâtiment et charpente métallique ;
- lot 4 : sport et jeux.

En savoir plus sur le projet d'aménagement du secteur Chapelle Charbon